



Université
de Montréal et du monde.

Oui ! Je veux appuyer la Faculté de pharmacie.

Prénom, nom : _____
Adresse : _____
Ville, province : _____
Code postal : _____
Pays : _____

No de tél. domicile : _____
No de tél. bureau : _____ poste : _____
Cellulaire : _____
No de tél. de préférence : Domicile Bureau Cell.
Courriel : _____

Corrigez, s'il y a lieu, vos renseignements personnels.

Option 1 → Mon don unique aujourd'hui

500 \$ 1 000 \$ 2 000 \$
Autre : _____ \$

→ Modalités de paiement



VISA



MasterCard



AMERICAN
EXPRESS

Carte personnelle

Carte d'entreprise

_____ No de la carte

_____ Date d'expiration (mm/aa)

AVS

Signature

Date

Retenue sur le salaire. (Par paie)* Retenue sur la rente. (Mensuel)*

*Réservé aux employés et aux retraités de l'UdeM - Matricule : _____

Un reçu fiscal sera délivré pour tout don. Le relevé T4 fait office de reçu officiel pour les personnes qui donnent par retenue sur le salaire.

Mon entreprise participe au programme de dons jumelés. (Nom de l'entreprise) _____

→ Attribution de mon don

À la Faculté de pharmacie

Fonds Alma mater de la Faculté de pharmacie (3601)
 Priorités de l'unité _____

(Spécifiez le département ou la division)

Autre (spécifiez votre choix)** _____

** (Sous toutes réserves que le fonds existe ou avec entente préalable avec les représentants du Réseau des diplômés et des donateurs.)

→ Demande d'information

J'aimerais obtenir des renseignements sur :

- Le don testamentaire
 Le don de titres
 La création d'un fonds personnalisé
-
- J'ai déjà prévu un legs à l'Université de Montréal dans mon testament.
 J'envisage de faire un legs à l'Université de Montréal dans mon testament.

→ Description de l'application

Le fonds *alma mater* revêt une importance toute particulière pour la Faculté de pharmacie. Il est le résultat tangible de l'appui de plusieurs pharmaciens, diplômés et/ou amis, de la Faculté. Placé sous la responsabilité du doyen, ce fonds vise à permettre une croissance soutenue de nos activités notamment, par la mise en chantier de nouveaux projets et programmes (ex. Pharm.D.), par la mise à niveau des programmes existants, par le développement de la formation continue, par le développement de nouvelles approches pédagogiques, incluant des outils de formation; par le recrutement de formateurs, par l'élargissement de nos clientèles et par l'acquisition d'équipements scientifiques. Ceci peut aussi se traduire de façon concrète, entre autres, par l'évaluation de nos programmes afin de s'assurer de suivre l'évolution de la discipline en tenant compte de la réalité vécue dans les milieux de pratique, par l'attribution de bourses d'aide aux étudiants et par l'achat de matériel de référence.

→ Avez-vous songé au don testamentaire ?

Que ce soit parce que vous vous passionnez pour la musique, l'environnement ou la justice sociale.

Ou parce que vous désirez participer aux avancées de la recherche médicale, source d'espoir pour de nombreuses personnes aux prises avec la maladie.

Ou encore, parce que vous croyez fermement que l'éducation supérieure est essentielle au développement de la société.

Quelles que soient vos raisons, un don testamentaire peut vous permettre de concrétiser votre rêve philanthropique.

L'équipe du Réseau des diplômés et des donateurs possède l'expertise pour vous aider à concrétiser le projet de don testamentaire qui représentera vos valeurs, vos intérêts et vos passions.

La Société du patrimoine regroupe, remercie et honore les personnes qui s'engagent à donner à l'Université de Montréal par voie testamentaire ou sous toute autre forme de don planifié (don de titres et police d'assurance-vie).

N'hésitez pas à communiquer avec notre directrice des dons planifiés :

Francine Cardinal, LL.B., MBA

Université de Montréal

514 343-6020

Sans frais : 1 888 883-6812

francine.cardinal@umontreal.ca

→ Pour information

Chantale Mercier, Conseillère en développement philanthropique

chantale.mercier@umontreal.ca

Téléphone : 514 996-5975

Casier postal 6128, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 9Z9

514 343-6812

Sans frais : 1 888 883-6812

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 10816 0995 RR0001

Tous les renseignements fournis à l'Université de Montréal demeurent confidentiels.

→ Reconnaissance – Privilèges offerts aux donateurs de l'Université de Montréal

LES AMIS

Dons annuels de 20 \$ à 999 \$

- un abonnement au bulletin UdeMNouvelles, si désiré.

LE CLUB DU RECTEUR

Dons annuels de 1 000 \$ à 9 999 \$

- le privilège accordé précédemment;
- une épingle de reconnaissance;
- deux billets de stationnement UdeM sur le campus principal;
- des laissez-passer aux conférences « Les Belles Soirées » (maximum deux paires par saison);
- une invitation à deux activités annuelles exclusives;
- la publication du nom du donneur dans la revue Les Diplômés de l'UdeM et sur le site web du Réseau des diplômés et des donateurs.

LE CERCLE DU CHANCELLIER

Dons cumulatifs de 10 000 \$ à 99 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- un certificat de reconnaissance.

LE CERCLE DES AMBASSADEURS

BRONZE

Dons cumulatifs de 100 000 \$ à 499 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation aux vernissages du Centre d'exposition de l'UdeM;
- une invitation à deux concerts de la Faculté de musique de l'UdeM;
- une invitation à la Collation des doctorats de 3^e cycle de l'UdeM.

ARGENT

Dons cumulatifs de 500 000 \$ à 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation à une activité annuelle exclusive.

OR

Dons cumulatifs de 1 000 000 \$ et plus

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation du recteur à un dîner annuel.